



Directrices de conscience, théologiennes et prédicatrices
au XVII^e siècle dans le monde francophone

A cura di Alessandra Ferraro e Chiara Rolla
con la collaborazione di Silvia Boraso e Elena Ravera

Femmes et pouvoir au Grand Siècle : de la société ecclésiastique à la société mondaine et littéraire

Hélène Michon

Per citare l'articolo

Hélène Michon, « Femmes et pouvoir au Grand Siècle : de la société ecclésiastique à la société mondaine et littéraire », *Publifarum*, 43, 2025, p. 26-42.

Résumé

Cet article examine l'évolution de l'autorité des femmes au Grand Siècle entre Église, société mondaine et philosophie, en offrant un aperçu de quelques figures féminines marquantes. Du côté des figures ecclésiales, le cas d'Angélique Arnauld est particulièrement intéressant, car elle dépasse le cadre monastique pour exercer une véritable direction de conscience. Dans le champ missionnaire, Marie Guyard, première femme missionnaire et « Mère de l'Église du Canada », témoigne d'une théologie mystique féminine, encore marginalisée mais d'une grande clarté intellectuelle. Parallèlement, les femmes s'imposent dans la sphère mondaine et intellectuelle. Madame Acarie et les « belles amies de Port-Royal » illustrent le passage des salons spirituels aux salons littéraires, où elles deviennent arbitres du goût et du style. Madame de Maintenon marque, quant à elle, le lien entre spiritualité et éducation. Enfin, Gabrielle Suchon se distingue comme une pionnière de la philosophie. Ancienne religieuse ayant obtenu l'annulation de ses vœux, elle défend dans son *Traité de la Morale et de la Politique* la liberté intellectuelle des femmes et critique leur exclusion du savoir.

Abstract

This article examines the evolution of women's authority during the Grand Siècle, spanning the realms of the Church, high society, and philosophy, by providing an overview of some significant female figures. Among ecclesiastical figures, the case of Angélique Arnauld is particularly interesting, as she goes beyond the monastic framework to exercise true spiritual guidance. In the missionary field, Marie Guyard, the first female missionary and "Mother of the Church of Canada," represents a marginalized yet intellectually clear feminine mystical theology. Meanwhile, women were establishing themselves in the intellectual and societal spheres. Madame Acarie and the "belles amies de Port-Royal" illustrate the transition from spiritual salons to literary salons, where they became arbiters of taste and style. Madame de Maintenon, for her part, marks the link between spirituality and education. Lastly, Gabrielle Suchon, an ex-religious woman who had her vows annulled, stands out as a pioneer of philosophy. In her *Traité de la Morale et de la Politique*, she advocates for the intellectual freedom of women and critiques their exclusion from knowledge.

Le grand apport de la recherche historique sur les femmes au Moyen Age est double : d'une part, il consiste en la mise en lumière du rôle clef de quelques grandes abbesses – comme Hildegarde de Bingen –, faisant le lien entre le politique, le diplomatique et le mystique. Historiens et canonistes se sont penchés sur ces figures féminines qui ont exercé un pouvoir de gouvernement dans l'Église. Il revient au théologien Francisco

Suarez d'avoir établi la distinction dans l'Église entre le *pouvoir de juridiction*, exclusivement masculin puisque dérivé du pouvoir du Christ, du *pouvoir dominatif* exercé par le supérieur des ordres religieux sur ses sujets, lequel a pu être exercé par des femmes (FRIEDLANDER 1988).

D'autre part, Alain de Libéra a longuement étudié pour cette période le rapport de la femme au religieux, cantonné bien souvent à celui de la mystique comprise comme expérience vitale de Dieu¹. En effet, une longue tradition classait le féminin du côté du marginal, voire de l'hérétique : si la *via mystica* gravie par Bernard de Clairvaux, Guillaume de Saint-Thierry ou Bonaventure était une des voies logiques de la connaissance de Dieu, les méditations des femmes (Angèle de Foligno, Marguerite Porete, ou Sœur Katrei à Strasbourg, qui prétendent bien émettre un discours articulé et faire de la théologie) étaient rejetées du côté du langage du corps et de la *mystique*, passant pour folie mystique, extases, trances, ravissements ; ainsi le discours spirituel féminin se situait-il sur le fil entre orthodoxie et hérésie, inspiration et hystérie². Les Écritures, en effet, n'avaient pas été si méfiantes envers la femme, proposant constamment les deux figures féminines antagonistes : la tentatrice et la réparatrice. Qu'en est-il du Grand Siècle ? Lorsque l'on se penche sur le siècle classique, on constate une montée en puissance diversifiée de l'autorité des femmes. L'Église, en premier lieu, allait continuer de promouvoir une forme d'autorité à la fois juridique, morale et spirituelle ; en effet, l'influence féminine pouvait s'exercer selon le mode personnel de la conversation spirituelle, à travers le champ juridique des fondations, enfin à travers l'écrit de la lettre de direction spirituelle.

Mais en outre, les femmes allaient peu à peu investir la société mondaine, passant du salon spirituel aux salons littéraires³, devenant arbitres du bon goût et jouissant elles-mêmes de l'autorité du statut d'auteur. Il n'est pas jusqu'à la philosophie où la femme du XVII^e siècle n'ait tenté de s'approprier une posture d'autorité. Il est intéressant de noter que la spiritualité a joué ici un rôle de promotion plus que de frein : avant les salons littéraires, se met en place le salon spirituel de la Belle Acarie, reconnue comme une autorité spirituelle ; avant les figures de femmes intellectuelles du XVIII^e siècle, la philosophe de notre fin de parcours est une religieuse qui quitte son couvent pour s'adonner à la métaphysique.

1. Figures ecclésiales

De fait, sous l'impulsion sans doute du concile de Trente venu endiguer le mouvement de la Réforme, l'Église souhaitait reprendre en main le phénomène religieux et redonner aux clercs un pouvoir, partagé un temps soit par les femmes, soit encore par les laïcs, le chancelier Gerson comme le courant de la dévotion moderne ayant largement contribué à une dé-cléricalisation de la vie spirituelle⁴. Or, en même temps que le religieux est repris en main par les clercs en ce qui concerne le gouvernement, les congrégations féminines explosent, s'ouvrent au monde et s'emploient à la lourde tâche de l'enseignement comme de l'assistance sociale (RAPLEY 1995), justifiant l'expression d'un Pierre Chaunu affirmant que l'Église se féminise. Ainsi, Elisabeth Rapley dresse un panorama très riche de cette féminisation de l'Église avec des figures marquantes comme celle de Jeanne de Lestonnac — nièce de Montaigne —, première femme en France à se consacrer essentiellement à l'éducation des filles ; Françoise de Bermond, première Ursuline de France ; Marguerite Naseau, amie de Vincent de Paul et fondatrice avec Louise de Marillac de la Compagnie des Filles de la Charité ; Jeanne-Françoise de Chantal, fondatrice de la Visitation, ou encore Marguerite Bourgeoys, fondatrice d'un institut séculier qui offre assistance au travail paroissial et dispense l'instruction aux enfants de familles pauvres et fortunées en Nouvelle-France⁵.

Les premières vont continuer, dans le sillage des grandes abbesses médiévales, à exercer un rôle de gouvernance au sein de l'institution. Nous pouvons décliner leur action d'une triple manière : la fondation, la réformation et la mission. À titre d'exemple, citons les grandes fondatrices de congrégations féminines, comme la fondatrice de la Visitation, Jeanne de Chantal (1572-1641) ou des Filles de la Charité, Louise de Marillac (1591-1660), ou encore la crypto-fondatrice du Carmel en France (Barbe Acarie, 1565-1618), mais aussi Anne de Xainctonge (1567-1621), fondatrice de la Société des Sœurs de Sainte Ursule de la Vierge Bénié. Si les deux premières ont en commun d'agir sous couvert masculin, elles se verront attribuer la première place car les deux hommes ont choisi de s'effacer (François de Sales et Vincent de Paul), ce n'est pas le cas pour la troisième devenue fondatrice sans fondement puisque l'histoire a surtout retenu l'action d'un Pierre de Bérulle. La quatrième agit sans autorité masculine. La réformation permet de replacer dans ce contexte les grandes figures des

abbesses de Port-Royal, notamment la célèbre Angélique Arnauld. Celle-ci nous intéresse particulièrement parce qu'elle ajoute à ses fonctions de gouvernement un rôle de direction de conscience, non seulement vis-à-vis des religieuses de son couvent, mais également en dehors de la clôture.

1.1 Angélique Arnauld

Atteignant la quarantaine, la mère Angélique, tour à tour maîtresse des novices (1638-1642) et abbesse élue pendant trois mandats successifs (1642-1654), règne sur Port-Royal. Cette longue période révèle ses talents d'organisatrice avec la réhabilitation et l'extension de Port-Royal des Champs pour accueillir une partie de la communauté de Paris (une centaine de religieuses). C'est aussi la période où elle dirige ses religieuses, des ecclésiastiques extérieurs et de nombreuses « belles amies⁶ ». Elle écrit beaucoup de lettres, d'entretiens, de conférences à l'usage de sa communauté et elle discute longuement avec tous les « solitaires » qui préparent d'importants travaux. Une fois déchargée de ses fonctions, elle continue d'être, pour Port-Royal, une sorte d'ange tutélaire, attentive aux affrontements théologiques menés par les intellectuels du courant et aux pressions exercées sur la communauté et ses amis. À sa mort, à Port-Royal de Paris, le 6 août 1661, sa dépouille est inhumée sous les dalles du chœur de l'abbaye, puis son cœur est religieusement déposé à l'abbaye des Champs.

Dans sa correspondance, celle-ci joue un véritable rôle de directrice de conscience, jusque-là plutôt dévolu aux hommes puisque relié à l'état clérical. Nous assistons avec l'abbesse de Port-Royal à une décléricalisation de la vie spirituelle. Soit, cela vient de son fait et ce sont bien des conseils qu'elle demande à une autre femme, supérieure de congrégation religieuse comme elle, à Jeanne de Chantal :

La supérieure des Feuillantines m'écrit et témoigne fort désirer que nous ayons grande amitié ensemble. C'est mon frère qui est cause de tout cela. Je l'honore bien fort comme une bonne servante de Dieu que je la crois être ; mais ses lettres me sont si fort à charge que rien plus et ne lui sais que dire, car mon cœur ne sait s'ouvrir de ce côté-là. [...] Voyez-vous ma chère Mère, mon frère aime passionnément cette bonne fille, et il veut qu'elle m'aime et que je l'aime, mais Dieu ne m'y appelle point du tout. (GAZIER 1915 : 136)

Soit elle répond à une correspondance, qui relève de la direction spirituelle. C'est bien le cas de ces échanges avec Louise-Marie de Gonzague, reine de Pologne (1611-1697) :

J'ai une extrême joie de ce que Votre Majesté me commande de demander pour elle la douceur. Que je le ferai de bon cœur ! Je le ferai aussi faire à d'autres qui le feront mieux que moi. Les doux regards d'une Reine sont comme les doux rayons du soleil qui réjouissent tout le monde, et leur parole douce est comme la rosée du ciel. Pour acquérir cette vertu, je vous supplie très humblement, Madame, de vous rappeler souvent et de préférer ces paroles du fils de Dieu : « *Apprenez de moi que je suis doux et humble de cœur.* » Que Votre Majesté sera heureuse d'imiter ce divin maître qui fera miséricorde à ceux qui la feront et qui consolera ceux qui auront consolé les affligés. (ARNAULD 1742-1744 : 256-257)

Cette moniale au destin sans pareil, si elle n'est entrée que tardivement dans l'histoire, a marqué profondément son époque. Sa correspondance, de plus de mille lettres, révèle une femme de combat pleinement engagée dans la vie et les débats de son temps, une religieuse passionnée de Dieu, placée au cœur de l'original courant janséniste.

1.2 Marie Guyard

Quant à la mission d'évangélisation, le destin lui aussi hors norme de l'ursuline tourangelle, Marie Guyard, constitue un chapitre important dans l'histoire de ces femmes d'Église puisque le pape qui la béatifie emploie l'expression inédite de « Mère de l'Église du Canada ». Son ample correspondance avec son fils donne lieu à des aperçus sur la vie spirituelle au féminin qui méritent d'être approfondis, véritable « somme de théologie mystique », d'après don Jamet, son éditeur. Il nous est aujourd'hui très difficile sinon impossible de penser le rapport de la femme à la théologie : non qu'elles n'en aient pas fait mais parce que les catégories utilisées jusqu'à maintenant pour appréhender le discours théologique véhiculent des présupposés qui l'interdisent. Exclue du champ de la philosophie comme de celui de la théologie, parce qu'absente de l'institution qui les porte : l'université, la *religiosa mulier* ne peut qu'émettre un discours sur Dieu empreint d'affect, fruit d'une expérience, sans qu'intervienne le sceau objectif et scientifique de la théologie.

Pourtant, son écriture, comme l'a souligné le philologue germano-américain Hatzfeld, « se eleva de la interpretación de las visiones a la experiencia de los misterios, al concepto intelectual, a la inteligencia abstracta y sin imágenes » (HATZFELD 1955/1968 : 265)⁷. De fait, ce qui a frappé ses lecteurs ou commentateurs, à

commencer par son fils, c'est la clarté du propos : « Quand elle traite de la vie mystique, c'est d'une manière si claire et si intelligible, qu'elle n'a pas besoin de commentaire » (MARTIN 1677 : n.p.)⁸.

D'autres – don Huijben – parleront de *clarté lumineuse* (HUIJBEN 1930 : 103), comme si Marie parvenait à exprimer, à rendre intelligible des expériences bien souvent uniques et, de prime abord, intransmissibles. À la demande de son fils qui ne cesse de l'acculer à parler, elle opère des distinctions et des rapprochements ; et c'est bien alors la théologie qui prend le relais et permet à Marie de s'exprimer.

Ainsi, sa mystique est profondément théologique, son entendement y est dit à la fois perdu et instruit :

Alors mon entendement étant perdu dans cette connaissance, il se trouva dans une ignorance qui lui faisait adorer ces grands secrets ; et comme *perdu* en cet abîme, il était *instruit* que l'humanité de Jésus-Christ ayant tous ces dons par le moyen de l'union hypostatique, avait une science qui nous est incompréhensible : mais que la profondeur de toute science est cachée dans la divine essence qui la communique selon son bon plaisir. (MARIE DE L'INCARNATION 1971 : 54)⁹

Don Jamet, éditant les écrits de Marie, avait été sensible à cette forte caractéristique de son écriture, restituant toujours son expérience dans le cadre des vérités de la foi, soulignant ainsi combien ce récit ne pouvait se faire et ne se faisait que *par* et *dans* la Révélation.

En effet, même si les révélations du mystique n'ont pas la valeur ecclésiologique du voyant de l'Apocalypse, tout témoin voit pour la communauté et le mystique, de ce point de vue, est doté de charisme. Le père Bernard explicite cet apport du mystique :

Le témoignage des mystiques auquel nous avons fait appel nous offre un double enseignement. D'une part, il apporte au nom de l'expérience une confirmation de la validité de la doctrine trinitaire élaborée par des siècles de tradition. D'autre part, il nous indique que, si déficiente que soit la perception du mystère et si approximatif que se révèle le langage qui doit le communiquer aux autres, la connaissance du mystère primordial de la foi chrétienne est source de lumière et de joie. (BERNARD 1999 : 467)

Reconnaître une théologie mystique féminine permet alors de dessiner un espace d'enseignement de la femme dans l'Église.

Ce qui explique, croyons-nous, à la fois la clarté et la portée théologique du langage de Marie est que celui-ci est innervé et nourri de références scripturaires¹⁰. Ainsi, notre

mystique affirme à la fois que « les paroles sont impuissantes, mais la tendance de l'âme dit et conçoit des choses très grandes et immenses de l'Esprit de Jésus » (MARIE DE L'INCARNATION 2022 : 106)¹¹. De fait, elle affirme jouir d'une *grâce de sagesse* qui lui fait dire *ce qu'elle n'eut ni voulu ni osé dire sans cette abondance de l'esprit* (MARIE DE L'INCARNATION 2022 : 188). La Sainte Écriture est ainsi pour Marie *la chrétienne* le lieu des paroles saintes que Dieu adresse aux hommes ; pour *la mystique*, le réservoir des paroles inspirées qui lui permet de dire l'indicible ; mais elle est aussi, pour Marie *l'écrivaine*, la mine des images et métaphores dont elle va nourrir son écriture.

2. Les femmes et les salons : de la spiritualité à la littérature

2.1 *Le salon de Madame Acarie*

Autre cas atypique de ce Grand Siècle : le salon non pas littéraire mais spirituel tenu par une femme. Durant les années 1599-1604, ce salon représente un cas unique, qu'on a pu définir comme une « centrale » de la restauration catholique ; il est, en effet, fréquenté par une palette de riches personnalités tant par leur niveau religieux que social. S'y côtoient des religieux (bénédictins, chartreux, capucins, feuillants), des théologiens, docteurs en Sorbonne, des clercs séculiers, voire un évêque nommé François de Sales, des magistrats, des dames influentes à la Cour, de pieuses femmes de la bourgeoisie, plus tard le confesseur du roi. Nous y trouvons ainsi réunis Monsieur de Bérulle, son cousin, fondateur de l'Oratoire en France ; le docteur en Sorbonne André Duval (1564-1638), prêtre zélé et savant, grand évangéliste des pauvres, confesseur de saint Vincent de Paul, auteur d'une riche et complète biographie de Marie de l'Incarnation ; Jacques Gallemand (1559-1630), curé d'Aumale, ami de Jean de Brétigny et grand admirateur des carmels thérésiens, dont il sera le premier visiteur ; le Père Coton (1564-1626), jésuite, prédicateur, confesseur d'Henri IV à partir de 1608 et Jean de Brétigny (1566-1634), premier traducteur des œuvres spirituelles de Thérèse d'Avila.

Michel de Marillac fréquente également ce salon ; membre du parlement et proche d'Henri IV, puis membre du Conseil du roi Louis XIII (après la mort de Luynes), nommé

Garde des Sceaux, qui connaît ensuite une terrible disgrâce de la part de Richelieu pour sa fidélité à la reine mère après la journée des dupes (10 novembre 1630). On y rencontre enfin les dames de la haute noblesse : les princesses d'Orléans, Catherine de Longueville et sa sœur Marguerite d'Estouteville, madame de Bréauté qui finira carmélite, la marquise de Meignelay.

Parmi les projets étudiés dans le salon, il en est un, porté depuis des années par plusieurs proches de Madame Acarie, celui d'introduire en France l'Ordre du Carmel réformé en Espagne par la Mère Thérèse. Ayant eu plusieurs visions de la Mère Thérèse lui enjoignant de faire venir ses filles en France pour éteindre l'hérésie, Madame Acarie confie ce message à dom Beaucousin qui réunit un conseil d'élite. Il se compose, outre lui-même, d'André Duval, du jeune prêtre Pierre de Bérulle et, fait remarquable, Madame Acarie y est aussi invitée. Après une discussion serrée, la décision est prise d'implanter les carmélites de la Mère Thérèse en France. Mais nul ne sait encore quels moyens adopter pour réaliser cette implantation. Aussi d'autres séances de concertation vont se tenir et s'ouvrir progressivement à d'autres personnes : tout d'abord aux deux prêtres normands déjà cités, Jean de Brétigny et Jacques Gallemant, qui pouvaient se considérer comme les premiers porteurs du projet – au jeune évêque nommé coadjuteur de Genève, François de Sales, qui séjourne plusieurs mois à Paris en 1602 –, puis peu à peu à tous ceux qui fréquentent le salon Acarie.

Dans la réalisation du projet, plusieurs personnes vont, tour à tour et chacune pour leur part, apporter une aide appréciable : Catherine d'Orléans, duchesse de Longueville, désignée à Madame Acarie, par « révélation », comme celle qui va accepter d'assumer la responsabilité du projet, devant le roi et devant le pape, et contribuer par ses deniers à l'installation d'un premier carmel à Paris. Michel de Marillac, alors conseiller au parlement de Paris et maître des requêtes ; François de Sales, qui adresse au pape une lettre de recommandation pour accompagner la supplique rédigée par la duchesse de Longueville ; une jeune veuve, Madame Jourdain, née Louise Gallois ; puis, Monsieur de Brétigny, qui porte le projet depuis une vingtaine d'années et M. de Bérulle.

Ici deux témoignages de la Mère Angélique Arnauld, qui soulignent son effacement en tant que fondatrice, se révèlent fort précieux :

Quand j'allai à Pontoise (en 1618) peu après la mort de cette bonne femme [sœur Marie de l'Incarnation], les Mères [du carmel] de Pontoise me dirent que M. de Bérulle était venu la trouver, [...] son esprit était changé, et il n'était plus dans la pensée, comme autrefois, de la rendre fondatrice en France, comme il disait en avoir eu quelque vision. Il s'était plus lié avec les filles de Paris, et avec celles qui avaient relégué cette sainte femme à Pontoise, qu'avec elle, quoique ce fût son ancienne amie. (*Mémoires pour servir à l'histoire de Port-Royal et à la vie de le Révérende Mère Marie-Angélique de Sainte Magdelaine Arnauld, réformatrice de ce monastère 1742 : 313*)

Et enfin :

Quand Monsieur Duval a écrit sa vie [de Madame Acarie], il l'a voulu faire passer pour fondatrice des Carmélites en France. Mais celles de Paris le trouvèrent mauvais et voulurent attribuer cet ouvrage à la mère Magdeleine, [...] très bonne fille et pleine d'esprit, qu'elles appellent même aujourd'hui leur mère et non la sœur Marie de l'Incarnation, avec laquelle elles ont été brouillées. (*Mémoires pour servir à l'histoire de Port-Royal et à la vie de le Révérende Mère Marie-Angélique de Sainte Magdelaine Arnauld, réformatrice de ce monastère 1742 : 315*)

Forte de l'injonction de la mère Thérèse, Madame Acarie n'a jamais douté de sa mission mais il semble que celle-ci soit restée un secret entre fondatrices du Carmel. Barbe entre au Carmel d'Amiens ; elle y vit douloureusement des contradictions. Elle est transférée au Carmel de Pontoise, apporte beaucoup à ses sœurs, et meurt le 18 avril 1618, en odeur de sainteté.

2.2 Les femmes et les lettres

Dans le même ordre d'idées, les femmes surnommées les « belles amies de Port-Royal », développant entre elles de forts liens d'amitié, entretiennent également une correspondance de direction spirituelle. La littérature mondaine offre, elle aussi, un éclairage décisif sur ces rapports de la femme à l'institution ecclésiale : qu'il s'agisse des mémorialistes, comme madame de Sévigné, petite-fille de Jeanne de Chantal, qui restitue de manière si personnelle l'histoire au quotidien de la France de Louis XIV, ou encore du cardinal de Retz qui, dans sa peinture de la Fronde, fournit lui aussi des indications utiles. Ainsi en est-il de son récit, en partie ironique, de la conversion de cette proche de Port-Royal, la princesse de Guéméné :

Le diable avait apparu justement quinze jours avant cette aventure à Mme la princesse de Guéméné, et il lui apparaissait souvent, évoqué par les conjurations de M. d'Andilly,

qui le forçait, je crois, de faire peur à sa dévote, de laquelle il était encore plus amoureux que moi, mais en Dieu et purement spirituellement. J'évoquai, de mon côté, un démon, qui lui parut sous une forme plus bénigne et plus agréable ; il la retira au bout de six semaines du Port-Royal, où elle faisait de temps en temps des escapades plutôt que des retraites. (CARDINAL DE RETZ 2003 : 236-237)

Sa conversion marque l'ascendant de la spiritualité de Port-Royal sur le public féminin. Les jésuites montrent une vive inquiétude devant la fascination qu'elle exerce sur le public féminin, tant dévot que mondain¹², lequel risque fort de leur échapper.

Dans le même temps, la société civile, elle, se laïcise et laisse peu à peu aux femmes un espace dans l'ère culturelle jusque-là réservée aux hommes. Lorsque dans la première moitié du XVII^e siècle le débat culturel se déplace de l'université vers les salons, il accueille alors en son sein les femmes galantes et mondaines. Ces « belles amies de Port-Royal » occupent ainsi une place stratégique, à mi-chemin entre les lettres et la dévotion : de ce point de vue, les manuels d'instruction ou de dévotion écrits par des femmes pour des femmes demeurent une ressource à exploiter, comme le *Règlement donné par la duchesse de Liancourt à la princesse de Marsillac sa petite-fille pour sa propre conduite et pour celle de sa maison*. Une autre femme dont le destin spirituel marque le siècle est celui de madame de Maintenon¹³ qui regroupe à la fois une préoccupation personnelle et éducative, comprenant la destinée si particulière de la Maison de Saint-Cyr, composée en premier lieu de femmes du monde, obligées comme éducatrices à devenir religieuses en 1692, la Maison devenant monastère.

3. Les femmes et la philosophie

Enfin, à la jonction entre femme d'Église et femmes dans l'Église¹⁴, se dessine une figure à part celle d'une religieuse dégagée de ses vœux, devenue philosophe et promouvant la cause féminine à l'intérieur de l'Église, celle de Gabrielle Suchon qui fait, elle encore, bouger les frontières. Cette ancienne religieuse, qui a fait annuler ses vœux en cour de Rome, est l'auteur notamment d'un traité dont le titre décrit le projet : *Traité de la Morale et de la Politique divisé en trois parties, scavoir, la liberté, la science et l'autorité, où l'on voit que les personnes du sexe pour en être privées, ne laissent pas d'avoir une capacité naturelle, qui les en peut rendre participantes* (1693). D'après l'auteur, la connaissance des choses divines est une nécessité de précepte :

chacun doit « connaître Dieu ». Certes, une distinction est à faire entre les « principales vérités qui servent de fondement à la religion chrétienne » et les « mystères et secrets de l'Écriture sainte », que tous ne sont pas capables de pénétrer. Dieu est un Dieu de lumière en ce sens qu'Il éclaire l'intelligence de qui veut chercher : « crois pour comprendre », on n'a jamais entendu dire que saint Anselme eût exclu les femmes :

Il faut avoir les yeux bien ouverts et bien éclairés pour s'approcher de Dieu par la connaissance et que s'il est un Dieu caché par la profondeur de ses mystères il est aussi un Dieu de clarté et de lumière qui veut être connu et adoré. (SUCHON 1693 : 26)

Non seulement ce Dieu veut être cherché mais en outre, la recherche de Dieu demande une humilité de cœur, que les femmes ont davantage que les hommes : c'est le point de vue d'Arnauld ; celui de Gabrielle Suchon va plus loin. L'ignorance des femmes est voulue par les hommes en vue d'une maîtrise de celles-ci. Certes, Christine de Pisan affirmait déjà :

Si c'était la coutume d'envoyer les petites filles à l'école et de leur enseigner successivement toutes les sciences, comme on le fait pour les garçons, elles les apprendraient tout aussi bien et elles comprendraient comme eux les subtilités de tous les arts et de toutes les sciences. (CHRISTINE DE PIZAN 2023 : 343)

Mais elle ne prêtait aucune intention au système en place ; Gabrielle Suchon, elle, indique clairement une posture de domination masculine :

Et comme la science est la plus admirable de toutes les qualités et le plus grand de tous les avantages, il ne faut pas s'étonner si les hommes s'en sont tellement emparés, qu'ils en veulent être les uniques possesseurs sans qu'ils permettent aux femmes d'en prendre aucune part. Et c'est seulement à cause qu'ils ne peuvent souffrir qu'elles soient éclairées si ce n'est des lumières qu'ils prétendent leur communiquer et non pas de celles qu'elles pourraient tirer de l'étude des sciences. (SUCHON 1693 : 51-52)

En outre, l'auteur rappelle que la foi étant l'habitude infuse par laquelle nous pouvons parvenir à la connaissance des mystères de Dieu, elle a été « également donnée aux personnes du sexe, aussi bien qu'aux hommes » (SUCHON 1693 : 32).

Mais l'argument le plus intéressant qu'elle développe est celui d'une critique de la science médiatisée que reçoivent les femmes :

Il ne faut pas s'étonner si elles demeurent dans une stupide ignorance, puisqu'on leur permet seulement la lecture de quelques petits livres composés par les modernes qui n'y mettent que les choses que bon leur semble. De sorte que les viandes qu'on leur

présente étant ainsi mâchées par d'autres, elles servent plutôt à causer le dégoût qu'à rassasier la faim ou à exciter l'appétit. Elles ne sauraient boire des eaux parfaitement pures et claires parce qu'elles ne les peuvent puiser dans leur propre source ; mais elles les reçoivent seulement par des canaux étrangers, dont le passage les rend troubles et mélangées de l'impureté des sentiments humains. (SUCHON 1693 : 32)

La manducation ou rumination de l'Écriture ne peut se faire puisqu'elle a été déjà opérée par autrui. Elle rejoint, par un autre biais, le grand thème du XVII^e siècle : celui de l'Évangile présent dans les cœurs, qui n'est pas sans rappeler paradoxalement un des textes clefs de l'*Augustinus*, le *Liber præmialis* du tome II (attribué à Saint-Cyran)¹⁵. Là encore, Port-Royal n'est pas loin : s'il ne s'agissait que d'entendre la parole, elle pourrait bien être lue par des hommes à des femmes, mais si le Christ a voulu une « rumination » de l'Écriture par ses disciples alors la perception directe du texte est indispensable. Port-Royal a tenté de supprimer en partie la médiation du clerc par rapport au laïc, Gabrielle Suchon tente de supprimer celle des hommes par rapport aux femmes.

Un point, qui demeure propre et résolument moderne chez notre philosophe est qu'il faut substituer à l'objet qui occupe leurs cœurs un autre objet, de nature captivante ; or, seule la science intellectuelle est capable de le faire :

Ce n'est pas l'ouvrage d'une quenouille, d'un fuseau et d'une aiguille qui peut divertir des filles entêtées de quelques affections particulières : c'est par l'étude des belles sciences qu'elles se pourront ranger au point de sagesse et d'indifférence qui leur est convenable : parce que cet emploi demande une spéculation extraordinaire, et une attention forte et capable de remplir l'esprit, lequel étant vivement appliqué à un objet, méprise facilement tous les autres et le cœur qui est passionné pour quelque chose se trouve peu touché de tout le reste. (SUCHON 1693 : 75)

La connaissance devient le remède de la vertu, l'assistante, alors que jusque-là, entre autres en raison de l'influence de la dévotion moderne, elle en était non l'alliée mais l'adversaire.

4. Considérations finales

Au terme de ce rapide survol, nous pouvons avoir l'impression que le XVII^e se présente de manière inattendue comme le siècle de tous les possibles. Si les femmes avaient déjà pour certaines occupé des places de choix dans la société mondaine comme dans

la société ecclésiastique, elles ouvrent de nouveaux champs : Marie Guyard est la première femme missionnaire, Barbe Acarie la première stigmatisée reconnue officiellement, Gabrielle Suchon, sans contredit, la première femme écrivain de la métaphysique en langue française. Embrassant le domaine religieux comme profane, les femmes nouent entre elles de fructueuses relations, à travers les salons et leurs correspondances. Elles acquièrent ainsi, outre une autorité en matière de goût et de style, une première forme d'autorité dans la direction spirituelle comme la production philosophique.

Bibliographie

Sources primaires

ANGÈLE DE FOLIGNO, *Le Livre d'Angèle de Foligno*, traduit du latin par Jean-François Godet, Jérôme Million, Paris 1995.

ANGÉLIQUE ARNAULD, *Lettres de la Révérende Mère Marie Angélique Arnauld*, aux dépenses de la compagnie, Utrecht 1742-1744.

CARDINAL DE RETZ, *Mémoires, précédés de La Conjuration du comte de Fiesque*, S. BERTIÈRE (éd.), La Pochothèque/Classiques Garnier, Paris 1999 ; rééd. Classiques Garnier, Paris 2003 (*Mémoires de Monsieur le Cardinal de Retz*, chez J.B. Cusson, Amsterdam-Nancy 1717).

CHRISTINE DE PIZAN, *Le Livre de la Cité des dames*, C. LE NINAN, A. PAUPERT (éd.), Honoré Champion, Paris 2023 [1405].

JANSÉNIUS C., *Augustinus*, M. Soly et M. Guillemot, Paris 1641.

LA HAYE J. de, *Remarques judicieuses sur le Livre de la Fréquente Communion*, Cramoisy, Paris 1644.

MARIE DE L'INCARNATION, *Correspondance*, G.-M. OURY (éd.), CNRS, 1971.

— *Autobiographie mystique*, M. HUOT DE LONGCHAMP, T. BARBEAU (éd.), Artège, Perpignan 2022.

MARTIN C., *Vie de la Vénérable Mère Marie de l'Incarnation, première supérieure des Ursulines de la Nouvelle-France, tirée de ses Lettres et des Écrits*, chez Louis Billaine, Paris 1677.

- *La vie de la vénérable Mère Marie de l'Incarnation, première supérieure des Ursulines de la Nouvelle France, initialement publié à Paris en 1677, édition contemporaine par Guy-Marie Oury, Solesmes, Abbaye Saint Pierre 1981.*
- Mémoires pour servir à l'histoire de Port-Royal et à la vie de le Révérende Mère Marie-Angélique de Sainte Magdelaine Arnauld, réformatrice de ce monastère, 3 vol., t. II, Utrecht 1742.*
- SUCHON G., *Traité de la Morale et de la Politique divisé en trois parties, scavoir, la liberté, la science et l'autorité*, B. Vignieu, Lyon 1693.

Bibliographie critique

- BERNARD CH.-A., « Mystique trinitaire et transformation en Dieu », *Gregorianum*, vol. 80, 3, 1999, pp. 441-467.
- BERNOS M., *Femmes et gens d'Église*, Cerf, Paris 2003.
- DENIS D., *La muse galante, poésie de la conversation dans l'œuvre de Madeleine de Scudéry*, Honoré Champion, Paris 1997.
- HUIJBEN J., « La Thérèse de la Nouvelle-France », *Supplément à la Vie spirituelle*, 22, 1930, pp. 97-128.
- FRIEDLANDER C., « Les Pouvoirs de la supérieure du concile de Trente à nos jours », in *Les Religieuses dans le cloître et dans le monde des origines à nos jours*, actes du deuxième colloque international du C.E.R.C.O.R., Poitiers, 29 septembre-2 octobre 1988, pp. 239-248.
- GAZIER A., *Jeanne de Chantal et Angélique Arnauld, d'après leur correspondance (1620-1641)*, Honoré Champion, Paris 1915.
- GAZIER C., *Les Belles amies de Port-Royal*, Perrin, Paris 1930.
- GERVAIS P., « Une femme conduite par l'esprit. Marie de l'Incarnation », *Vie consacrée*, 3, 1978, pp. 131-150.
- HATZFELD H. A., *Estudios literarios sobre mística española*, Editorial Gredos, Madrid 1955/1968.
- LIBÉRA A. DE, *Penser le Moyen-Âge*, Seuil, Paris 1991.
- LUEZ PH., « Mme de Maintenon et Port-Royal », dans M. DA VINHA, N. GRANDE (éd.), *Toute la cour était étonnée*, Presses universitaires de Rennes, Rennes 2022, pp. 57-64, disponible en ligne : <https://doi.org/10.4000/books.pur.162920>, consulté le 23.03.2025.

MAÎTRE M., *Les Précieuses, naissance des femmes de lettres en France au XVII^e siècle*, Honoré Champion, Paris 1999.

RAPLEY E., *Les dévotes. Les femmes et l'Église en France au XVII^e siècle*, traduit de l'anglais par Charlotte Melançon, Bellarmin, Montréal 1995 (*The Devotes. Women and Church in Seventeenth-Century France*, McGill-Queen's University Press, Montréal-Kingston 1990).

TIMMERMANS L., *L'Accès des femmes à la culture (1598-1715). Un débat d'idées de saint François de Sales à la marquise de Lambert*, Honoré Champion, Paris 1993.

VAUCHEZ A., « Les Laïcs au Moyen Age entre ecclésiologie et histoire », *Études*, 1, t. 402, 2015, pp. 55-67.

VILNET J., « Marie de l'Incarnation, son expérience mystique et son support scripturaire », dans M. VILLER (éd.), *Dictionnaire mystique de spiritualité. Doctrine et histoire*, col. 254-258, Beauchesne, Paris 1932-1988.

¹ Le même Alain de Libéra en a ensuite dénoncé la caricature : « Tout repose ici sur la convention des sexes : il y a la "mystique" qui est féminine, et la "théologie" qui est masculine ; puis dans la mystique même un conflit de tendance : ici la mystique "sponsale" ou "nuptiale", là la mystique "spéculative" ou "intellectuelle" » (1991 : 299).

² Le franciscain frère Arnauld, qui recueille et transcrit en latin les paroles d'Angèle de Foligno, clôt pourtant ainsi son épilogue : « Il n'est pas contraire à l'ordre de la Providence, pour l'opprobre des hommes, de faire docteur une femme à qui, à ma connaissance, il n'est pas de semblable sur la terre. Car le bienheureux Jérôme dit également de la prophétesse Hulda, à laquelle accourraient les gens, que pour la confusion des hommes et des docteurs de la loi, qui étaient transgresseurs du mandat divin, la prophétie a été transférée au sexe féminin » (ANGÈLE DE FOLIGNO 1995 : 302).

³ Nous renvoyons ici à la fois aux travaux de Delphine Denis (1997) et à ceux de Myriam Maître (1999).

⁴ « Force est de reconnaître qu'entre une Église en voie de cléricatisation accélérée et une société qui commençait à se séculariser, le Moyen-Âge finissant a été incapable d'imaginer un usage chrétien du monde pour ceux qui y vivaient » (VAUCHEZ 2005 : 67).

⁵ L'étude de Marcel Bernos (2003), offre un tableau historique quasi systématique de la femme « dans tous ses états ».

⁶ Comme le suggère le titre de l'ouvrage ancien mais toujours pertinent de Cécile Gazier, *Les Belles amies de Port-Royal*, publié chez Perrin en 1930.

⁷ « Vemos, pues, con toda claridad lo siguiente: Santa Teresa trata de encerrar en representaciones imaginativas sus manifestaciones sobre cualquier clase de visiones; Marie de l'Incarnation procura fijar las suyas en su carácter cualitativo por medio de la precisión lingüística » (HATZFELD 1955/1968 : 266).

⁸ Voir aussi MARTIN 1981.

⁹ Lettre du 29 novembre 1635. Début du texte : « Il me vint une pensée de Jésus, scavoir si en tant qu'homme, il sçavoit ces grands secrets dans l'étendue de leur infinité. Je souffrais ces veues, et il me sembloit que cet incompréhensible Jésus, à l'égard de tout ce qui est au-dessous de la divinité étoit dans ces connaissances par une plénitude à luy seul ».

¹⁰ Nous renvoyons aux pages de Jean Vilnet, « Marie de l'Incarnation, son expérience mystique et son support scripturaire », col. 254 à 258 du tome 10 du *Dictionnaire mystique de spiritualité*.

¹¹ Pourtant, ainsi que Marie l'expérimente toujours davantage, cette connaissance est tout simplement intelligence des trésors du Verbe Incarné, tels qu'ils se livrent à travers les Écritures (cf. MARIE DE L'INCARNATION 2022 : 190 et GERVAIS 1978 : 135).

¹² « N'avez-vous pas autre chose à enseigner aux femmes ? Est-ce pour cela que vous avez été si longtemps sur les bancs de Sorbonne ? Que vous avez fait tant d'actes et tant de Tentatives ? Tant de Sorbonniques ? Est-ce afin que les avis que vous donnez aux femmes fussent plus autorisés, que vous avez reçu le bonnet de docteur, et tant fait qu'on vous a admis en la maison de Sorbonne ? Mais quel profit tireront de la lecture de votre livre, celles en faveur de qui vous l'avez écrit ? Les scrupuleuses en perdront l'esprit, les mondaines s'en railleront, et les plus dévotes trembleront, n'osant plus communier, désespérant de se voir privées de ce sacrement pour jamais », ainsi s'exprime le libelle jésuite, *Remarques judicieuses sur le Livre de la Fréquente Communion*, Remarque XXXII (LA HAYE 1644 : 37-38).

¹³ Nous renvoyons à l'article de Philippe Luez (2022).

¹⁴ Quant au rapport des femmes à la culture profane, nous renvoyons à l'ouvrage décisif de Linda Timmermans (1993).

¹⁵ « *Cum igitur tota doctrina christiana caelitus, hoc est divina revelatione per auditum accepta & credita derivetur; cordibus potius ea ruminanda, quam intellectu penetranda dereliquerit* » (JANSÉNIUS 1641 : 4).